DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): MME BRIGITTE DEVESA

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Janvier 2016

OBJET : LaSSA - Etude sur l'expression des jeunes enfants de 2 à 4 ans confiés à l'ASE - Rapport modificatif

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint.

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention, dont le projet est joint en annexe au rapport, pour la mise en œuvre de la recherche relative à l'expression des jeunes enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance avec le Laboratoire de Sciences Sociales Appliquées (LaSSA),
- de confirmer au titre de l'exercice 2015 le soutien à ce programme de recherche par le versement au LaSSA de la subvention de 13.359 € accordée par délibération du 30 octobre 2015,

Cette dépense est imputée au chapitre 65 du budget départemental.

à l'Unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé
Annie Citton
Directeur
du Service des Séances de l'Assemblée